



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52195>

Département(s) de publication : **94, 77, 78, 95, 92**

Annonce n° **25-52195**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94, 77, 78, 95, 92

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : MOUSSA Sama

Adresse mail du contact : Sama.moussa@aphp.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de

responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Notif1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/05/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : La fourniture de serviette en éponge

Code CPV principal - Descripteur principal : 39514100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture de serviette en éponge nécessaire aux besoins des divers groupes hospitaliers, pôles d'intérêt commun et services du siège de l'assistance Publique Hôpitaux de Paris.

Lieu principal d'exécution du marché : ILE DE FRANCE

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 221000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critère n°1 : Prix (pondération : 50%), Critère n°2 : Qualité technique des échantillons proposés et analyse de l'offre (pondération : 40%), Critère n°3 : Impact environnemental (pondération : 10%) Les sous critères du critère 2 ainsi que leur pondération sont détaillés ci-dessous : - sous-critère a : Résistance au lavage industriel (pondération : 40%) - sous-critère b : Analyse de la qualité des échantillons (pondération : 30%) - sous-critère c : Délai de constitution du stock prêt à être livré (pondération : 30%) Les sous critères du critère 3 ainsi que leur pondération sont détaillés ci-dessous : - sous-critère a : Matière et aspect environnemental (pondération : 60%) - sous-critère b : Transports, livraison (pondération : 15%) - sous-critère c : Emballage et suremballage (pondération : 25%)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2025